



**L  
I  
A  
I  
S  
O  
N  
67**

janv/avril  
2014



**F6KQV  
RADIOAMATEURS DU BAS-RHIN**



LIAISON 67 \* LIAISON 67

**EDITE PAR**REF 67 - 118, Chemin du Grossroëthig  
67200 STRASBOURG MONTAGNE-VERTE**PARUTION**

1 mars 2014

**RESPONSABLE DE  
LA PUBLICATION**Jean-Claude HEIM – F6IRS  
8, rue d'Ensisheim – 67100 STRASBOURG  
Tél. : 03 88 84 20 89**REDACTEUR EN CHEF**Bruno DURNER - F5NWX  
11, Rue des Frères - 67540 OSTWALD  
Tél. : 03 88 28 35 96**REALISATION**

F5NWX

**COTISATION****23 € à l'ordre du REF67, à envoyer à F1TZV**  
**Charles BALLA - 3 rue du Fort FOCH**  
**67207 NIEDERHAUSBERGEN** Tél. : 03 88 56 35 44**CONSEIL  
D'ADMINISTRATION**

Président	HEIM Jean-Claude	F6IRS
Vice-Président	KOEGER Camille	F6CMB
Membres :	LECHNER Bernard	F6AQB
	CHAUDRON Christian	F5LGF
Secrétaire	BALLA Stéphane	F4AKU
Trésorier	DIEBOLT Patrick	F5UTC
Trésorier adjoint coopté	BALLA Charles	F1TZV
Qsl manager	ROTH Richard	F5LLZ
Rédacteur du liaison 67	DURNER Bruno	F5NWX
Responsables de la station	KOEGER Camille	F6CMB
	DURNER Bruno	F5NWX

<b>PRESIDENTS D'HONNEUR</b>	SPINDLER Jean Paul	F8ZW
	PETTELAT André	F9AP
	LEHNING Marc	F6BBK
	MISSLIN Francis	F6BUF
	HEITZ Denis	F6DCD
	LABBE Fernand	F2BU †
	CAQUELIN Jean - Yves	F5SCD
	BORNERT Jean - Luc	F5JFA

<b>VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR</b>	MAETZ Romain	F2GZ †
	BERST Jean Daniel	F2QZ †
	MARTINI Augustin	F1CYE

<b>MEMBRES D'HONNEUR</b>	SCHNEIDER Jean Paul	F1ALZ
	BEJEAN Jacques	F6FBJ
	SCHMITZ Jean Claude	F5GKM
	KRAFT Martin	DF5IT †
	VAILLANDET Michel	F5TSF †
	GRUSSENMEYER Jean Louis	
	Général KUNTZ	DTI Metz

**SOMMAIRE****LIAISON 67 - janv-avril 2014****EDITORIAL**

4. Le mot du C.A.

**INFORMATIONS**

5. Participation au qso de section VHF du REF67 en 2013 par F5BU.

6. La vie du REF67.

7. Convocation à l'Assemblée Générale du REF67.

8. Programme de la journée du 6 avril 2014.

9. Modalités des élections.

10. Le rapport financier par F5UTC.

11. Le rapport moral de l'année 2013.

16. La proposition des nouveaux statuts.

**A RETENIR**

22. Agenda

Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous remercions les OM's qui par leurs apports d'articles techniques, d'informations et de récits contribuent à la pérennité de notre bulletin «Liaison 67»

73 La Rédaction

**Rappel** : Pour toutes les petites annonces, infos, articles techniques, etc... concernant le «Liaison67», veuillez SVP faire parvenir les documents à l'adresse du Rédacteur en Chef F5NWY ou par Email : [brunodurner@evc.net](mailto:brunodurner@evc.net) ou [f5nwy@evc.net](mailto:f5nwy@evc.net)

## LE MOT DU C.A.

73 à tous,

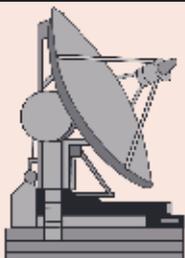
Comme tous les ans à cette époque, la revue que vous recevez contient le rapport moral, le rapport financier et tous les documents concernant l'A.G. Comme cela a été dit depuis quelques temps, elle se tiendra au restaurant « l'Arbre vert » à Kirchheim, le dimanche 06 avril 2014, à l'heure habituelle. J'espère que nous serons plus nombreux que lors de l'assemblée générale précédente, au restaurant de la Bourse à Strasbourg, qui n'avait pas vraiment fait recette ! Lisez attentivement les documents et, si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous en faire part, ce qui facilitera la discussion lors de l'A.G.

Cette année, nous aurons à modifier nos statuts. Le REF-Union est redevenu le REF, comme avant le changement de 1992 ce qui fait que nous n'avons plus de lien statutaire avec lui. Chaque association départementale désignera un délégué qui sera responsable des relations avec le siège du REF à Tours. Ce délégué n'est pas obligatoirement le président, ce peut être toute personne motivée pour faire ce travail ! Cela permet au REF d'avoir des liens avec toutes les associations locales, quel que soit leur statut. Nous proposons également une modification dans le mode d'élection du président du REF67 : si vous adoptez les nouveaux statuts, celui-ci ne sera plus élu, comme précédemment, par l'ensemble des membres, mais par le bureau, comme cela se fait dans la plupart des associations. Cela permet une plus grande fluidité dans le fonctionnement de l'association.

Lisez bien ces nouveaux statuts et, dès que vous les aurez en main, n'hésitez pas à nous faire des propositions d'améliorations. Cela permettra d'engager une discussion qui pourra durer jusqu'au moment de l'A.G. durant laquelle nous pourrons finaliser le projet avant de le voter. C'est là également une raison pour que vous vous déplaciez le 06 avril !

Amitiés à tous,

Pour le C.A. : Jean-Claude F6IRS



# FASS TRANSMISSIONS

**INSTALLATEUR PROFESSIONNEL  
AGRÉÉ EN RADIOCOMMUNICATION**

2, rue Alfred Kastler - 67300 SCHILTIGHEIM - Tél. : 03 88 19 42 19 – Fax : 03 88 18 85 23  
Internet : [www.fasstransmissions.com](http://www.fasstransmissions.com) - E-mail : [fass@fasstransmissions.com](mailto:fass@fasstransmissions.com)

**REF 67 - 118, Chemin du Grossröthig - 67200 STRASBOURG MONTAGNE-VERTE**

## Participation au QSO de SECTION VHF du REF 67 en 2013 tous les vendredi à 20h locale sur 145,400 MHz

Chers amis, voici, comme d'habitude en début d'année, les résultats de la participation au QSO de section VHF du REF 67 pour l'année 2013. Ce sont cette fois seulement 30 stations différentes qui ont participé au cours des 52 QSO (40 en 2012, 47 en 2011, 46 en 2010, 41 en 2009, 39 en 2008 ; 46 en 2007 ; 44 en 2006 et 2005 et 57 en 2004), toutefois, la participation moyenne a à nouveau été de **12,6** stations par QSO.

Malgré un nombre de participants différents en nette baisse (25%), la participation moyenne n'a pas changée (voir le graphique ci-dessous), indiquant une participation très régulière de quelques stations.

PCTs: F5BU, F4FWV et F6AQB. Merci à Alain et Bernard de m'avoir remplacé lors de mes indisponibilités.

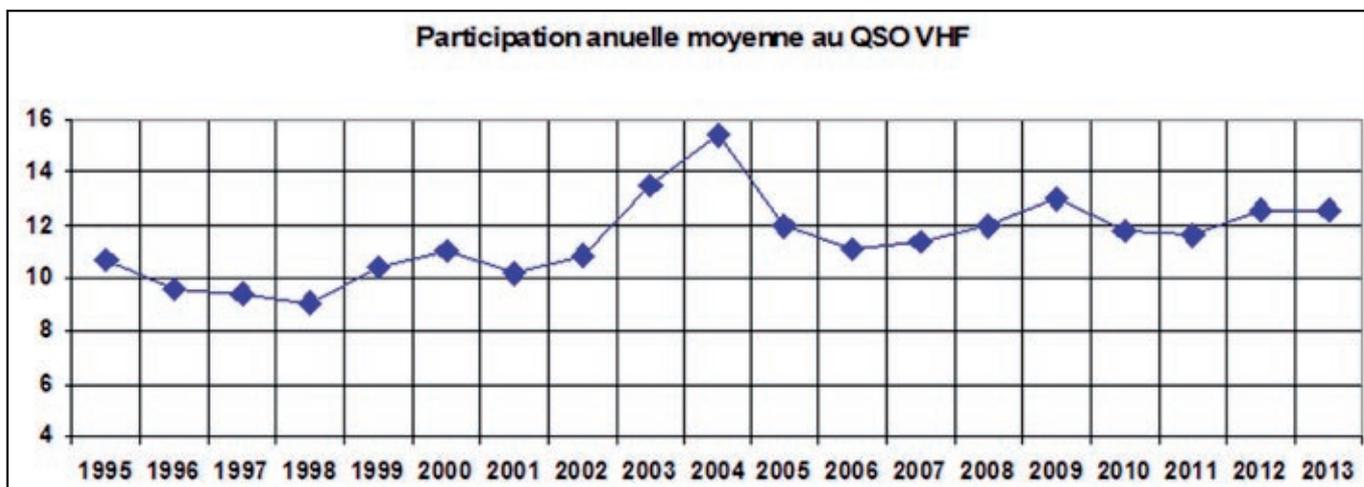
**Un grand bravo à Alain, F4FWV**, qui arrive en tête de classement avec 50 participations sur 52 !

F4FWV	50 (46, 43, 51, 39)	F0GRC	0 (5, 1)
F1MK	48 (48, 45, 41, 45, 41, 46, 47, 45, 44)	F5LWX	0 (3)
F1CLQ	47 (47, 48, 48, 48, 48, 50, 48, 46, 51)	F6BZG	0 (3, 2)
F5BU	47 (48, 43, 48, 49, 48, 48, 47, 29, 50)	F1OET	0 (2, 1, 1, 2, 2, 1, 0, 1)
F1CYE	44 (45, 46, 32, 40, 25, 12, 17, 7, 18)	F2QJ	0 (2)
F1SGW	43 (0, 2, 8)	F1RFE	0 (1, 1)
F6GXL	43 (47, 22, 0, 0, 0, 0, 27, 31)	F1SCB	0 (1, 1, 0, 1, 0, 0, 1, 1, 3)
F6AQB	41 (46, 45, 43, 43, 41, 48, 39, 50, 51)	F4BWA	0 (1, 1, 0, 2, 9, 5, 2, 0, 13)
F5TZY	38 (41, 24, 10, 23, 13, 7, 8, 13, 16)	F4GSW	0 (1)
F6DCD	37 (45, 44, 40, 44, 35, 22, 2, 0, 17)	F5MDW	0 (1, 1, 1, 1, 0, 0, 0, 1)
F1JEM	35 (27, 24, 11, 9, 9, 1, 0, 1, 1)	F5OAN	0 (1, 1, 1, 1, 0, 0, 2, 1, 2)
F6IRS	33 (40, 40, 39, 42, 43, 40, 36, 29, 31)	F5TFB	0 (1, 1, 1, 0, 0, 0, 0, 0)
F/DC0IK	31 (30, 32, 39, 31, 23, 2, 5, 5)	F6APU	0 (1, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 3)
F5NFF	23 (13, 4, 7, 11, 7, 11, 7, 6, 7)	F6BQU	0 (1, 0, 0, 0, 0, 2)
F5OFK	18 (17, 28, 25, 19, 21)	F5RCT	0 (0, 9, 13, 12, 23, 17, 11, 23, 33)
F2LU	13 (8, 11, 21, 17, 5, 2, 4, 1, 6)	F5AEG	0 (0, 5, 1, 3, 3, 4, 7, 7, 18)
F6FBM	13 (25, 20, 24, 26, 18, 22, 20, 21, 20)	F5LIU	0 (0, 3, 7, 16, 10, 21, 19, 23, 28)
F6IRW	10 (17, 17, 22, 16, 14, 19, 14, 13, 14)	F5UKT	0 (0, 3, 6, 0, 0, 0, 0, 0)
F5HSH	9 (2, 6, 6, 9, 6, 12, 18, 12, 24)	F1GAR	0 (0, 2, 0, 0, 0, 0, 0, 6)
F4HDO	8	F4FXL	0 (0, 2, 5, 9)
F5NWX	7 (1, 0, 9, 34, 34, 43, 13, 34, 47)	F5BLD	0 (0, 2, 2)
F0EGC	3	F6HOK	0 (0, 2)
F1LIY	3 (10, 9, 6, 0, 0, 1, 7, 10, 3)	F8ZW	0 (0, 2, 2, 2, 9, 5, 1, 0, 1)
F4GSN	3 (1)	F0EUY	0 (0, 1, 1, 3, 1, 3, 5, 3)
F1TZV	2 (7, 2, 2, 0, 0, 0, 2, 0, 19)		
F8PUH	2 (2, 3, 12, 27, 41, 37, 37, 42, 31)		
F5IEP	1 (0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0, 0)		
F5LHF	1		
F6CMB	1 (0, 1, 0, 0, 0, 0, 0, 3, 9)		
F6GOZ	1 (2, 1, 0, 0, 1, 2)		
F0HAL	0 (8)		
F0GWC	0 (6)		

Les chiffres entre parenthèses correspondent respectivement aux participations en 2012, 11, 10, 09, 08, 07, 06, 05, et 04.

**Un grand merci à tous les participants et  
écouters et 73 QRO à tous.**

**Jean-Paul, F5BU**



## ASSEMBLEE GENERALE DU REF67

Retenez dès à présent la date de l'Assemblée Générale du REF67.  
Celle-ci aura lieu :

**le dimanche 6 avril 2014 à 9h30**

Par ailleurs, il est procédé à un appel de candidatures pour l'élection au Conseil d'Administration conformément aux statuts.

Pour permettre l'établissement de la liste des candidats, le Conseil en exercice invite les membres désirant poser leur candidature à adresser au plus tard avant le 20 mars 2014, une lettre ou un courriel au Président du REF67.

### QUESTIONS A POSER A L'ASSEMBLEE GENERALE.

Ces questions doivent parvenir au Président du REF67 pour inscription à l'ordre du jour pour le 31 mars 2014, dernier délai.

Il est à noter que les auteurs des questions sont susceptibles d'être invités à un Conseil afin d'éclairer les administrateurs sur le sens de leur question.

## LA VIE DU REF67

Le 5 octobre, c'est Roger qui est parti à 80 ans. Roger ENGELHARDT F5OTC, c'était tout un poème ! Il pêchait le saumon en Finlande après trois attaques cardiaques, bricolait avec son tour à bois, décorait les murs de la maison de retraite où il résidait à la fin de sa vie de tableaux peints de sa propre main. Et quel plaisir de le voir animer musicalement et gastronomiquement les sorties du REF67 ! Il habita longtemps à Gries, puis vécut en maison de retraite à Soufflenheim et enfin à Bischwiller. Je suis allé le rencontrer avec Bruno F5NWY un an avant son décès, et il était toujours plein de vie et d'humour !

Le 25 décembre, nous avons appris le décès de notre ami Jean-Philippe CLAUDE F6FSQ, âgé de seulement 59 ans. Il était confronté à la maladie et à la souffrance depuis plusieurs années. Cet ancien cheminot habitait Otrott (67) et il était un spécialiste de la CW, au point que sa station ne comportait pas de micro ! Son enthousiasme en a amené plusieurs à persévérer dans leur envie de devenir de vrais OM ! Il était passionné, s'intéressait à la radio et jouait de la guitare. Il faisait partie de l'association de la manufacture d'armes de Klingental. Il pratiquait la moto avec beaucoup de plaisir ! « Jean Philippe », me signale Henri F6GTC, « était aussi membre du HSC (High Speed Club) et avait passé ses dernières années à construire un équipement de télégraphie type Paraset conforme à l'original, avec lequel il avait fait quelques QSO sur 40 mètres ». Nous ne sommes pas près de l'oublier !

Nous adressons nos sincères condoléances à leurs familles.



Le bureau du REF67 et ses membres

**REF67 - 118, Chemin du Grossroethig - 67200 STRASBOURG MONTAGNE-VERTE**

# REF 67

ASSOCIATION DES RADIOAMATEURS DU BAS-RHIN

## ASSEMBLEE GENERALE

### CONVOCATION

Vous êtes cordialement invité à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association REF67 qui se tiendra le

**Dimanche 6 avril 2014**

**à 9h30**

**Restaurant "à l'Arbre Vert "**

51 Rue Général de Gaulle  
67520 KIRCHHEIM

Tél : 03 88 87 51 00



#### Ordre du Jour

- 1 - Contrôle des pouvoirs
- 2 - Lecture et approbation du PV de l'A.G. du 14 avril 2013
- 3 - Modification des statuts
- 4 - Rapport moral
- 5 - Rapport financier et des Commissaires aux Comptes
- 6 - Elections au Conseil d'Administration
- 7 - Proclamation des résultats du vote.
- 8 - Fixation de la cotisation pour 2015.
- 9 - Projets pour l'exercice 2014.
- 10 - Divers

Le 1 mars 2014  
Le Président F6IRS  
Jean-Claude HEIM

# REF 67

ASSOCIATION DES RADIOAMATEURS DU BAS-RHIN

## Programme de la Journée du 6 avril 2014

9h30 : Assemblée Générale à  
"à l'Arbre Vert" à KIRCHHEIM

12 h 30 : Repas



Baeckeoffe - salade verte

Vacherin glacé, et café



*(boissons en supplément)*

### Restaurant "à l'Arbre Vert"

51 Rue Général de Gaulle  
67520 KIRCHHEIM

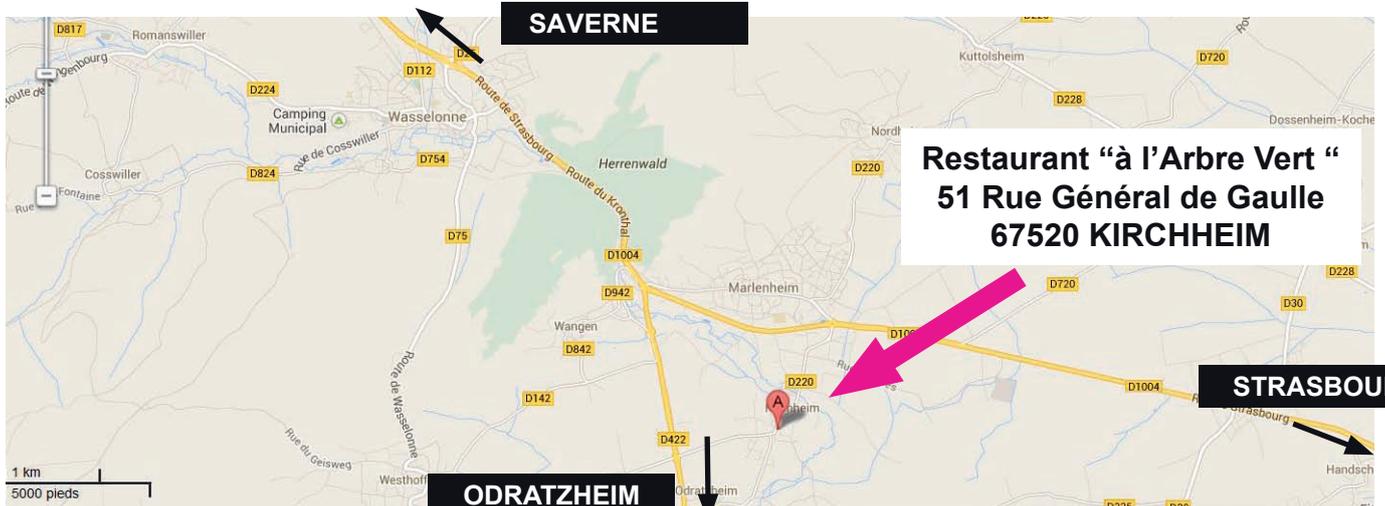
Tél : 03 88 87 51 00



Frais de participation :

25 euros à régler par chèque rédigé à l'ordre du REF 67  
et à faire parvenir avant le 31 mars 2014 à **F1TZV**  
accompagné du talon d'inscription à l'adresse suivante :

**M BALLA Charles**  
**3 rue du Fort FOCH - 67207 NIEDERHAUSBERGEN**



REF 67 - 118, Chemin du Grossröthig - 67200 STRASBOURG MONTAGNE-VERTE

## MODALITES DES ELECTIONS

Nous nous permettons de vous rappeler que selon l'article 13 de nos statuts, tous les membres de notre association sont tenus moralement à participer à l'AG.

En cas d'empêchement, il est possible de donner pouvoir à un autre membre participant à l'AG, ce pouvoir n'étant pas valable pour l'élection au Conseil d'Administration.

Un modèle de pouvoir est joint à cette circulaire. Ce pouvoir est à remettre à un membre à jour de cotisation et participant à l'AG. Ce contrôle de pouvoir s'effectuera en début d'AG. Les pouvoirs non nominatifs de même que les pouvoirs dont le porteur n'est pas à jour de cotisation seront annulés.

**Attention ! Ne mettez pas ce pouvoir dans l'enveloppe servant au vote par correspondance car cette enveloppe n'est ouverte qu'au moment du dépouillement.**

Nous vous rappelons que seules les questions inscrites à l'ordre du jour peuvent donner lieu à discussion et être suivies de vote par l'AG.

Pour les votes, à l'exclusion de celui du CA, chaque participant dispose de sa propre voix plus les pouvoirs détenus.

Les modalités d'élection au Conseil d'Administration sont précisés par l'article 10 des statuts.

Le Conseil vous offre la possibilité de voter soit sur place, soit par correspondance.

***En cas de vote par correspondance, placez le bulletin de vote dans une première enveloppe puis glissez cette enveloppe dans une seconde enveloppe sur le dos de laquelle vous porterez votre nom, adresse, indicatif le cas échéant et en précisant «vote AG».***

Ces deux enveloppes ne doivent contenir aucun autre document.

Le vote devra parvenir avant le 31 mars 2014

au domicile du Trésorier Adjoint  
F1TZV - Charles BALLA - 3 rue du Fort FOCH  
67207 NIEDERHAUSBERGEN

**L'envoi postal est obligatoire. Les votes qui pourraient être déposés au siège social ou envoyés au président seront déclarés nuls.**

**Attention !** N'oubliez pas de vous munir de votre carte de membre du REF 67 valable pour 2014. Celle-ci devra être présentée obligatoirement au moment des élections.

**REF67 - 118, Chemin du Grossröthig - 67200 STRASBOURG MONTAGNE-VERTE**

**RAPPORT FINANCIER**  
EXERCICE 2013 et (2012) *cases grises*  
*Situation financière au 31/12/2013*

**INFOS SUPPLEMENTAIRES DU TRESORIER F5UTC :**

# REF 67

**ASSOCIATION DES RADIOAMATEURS DU BAS-RHIN**

**Siège social : REF 67 - 118, Chemin du Grossröethig - 67200 STRASBOURG**

## Rapport moral de l'année 2013

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve, aujourd'hui, au restaurant « à l'Arbre vert » à Kirchheim. Après le succès mitigé de notre assemblée générale en plein cœur de Strasbourg, nous voici à nouveau à la campagne, en espérant que cette option attirera davantage de monde !

Cette année, le sort n'a pas épargné nos membres puisque sept d'entre eux nous ont quittés.

En début d'année, sans que nous connaissions la date exacte, Rolf BALTZER, F1CHW est décédé. Il habitait Strasbourg.

Le 27 janvier, Romain MAETZ, F2GZ, l'un des fondateurs de notre association s'en allait à l'âge de 86 ans. C'est en partie grâce à lui que j'ai rejoint cette communauté que je n'ai plus quittée depuis.

Puis ce fut le tour de Xavier JOSEPH, F5ST puis F6GUO qui, après avoir séjourné à Saint-Jean-Les-Saverne, s'était ensuite installé à Saales.

En juin, le 27, Robert DREYER, F6AYO était emporté par la maladie. Son activité radio ne s'est jamais démentie et il laissera un vide chez les amis de la vallée de la Bruche. Il demeurait à Rosheim et avait 80 ans.

Le 05 octobre, F5OTC, Roger ENGELHARDT dont l'humour nous a toujours égayés et qui vivait à la maison de retraite de Bischwiller tirait sa révérence après 80 ans d'une vie bien remplie ! Quelle suractivité pour cet homme à la fois radioamateur, passionné de musique et de pêche.

Le 06 novembre, nous perdions l'un des plus anciens d'entre nous, René SCHWARTZ, F6AKZ. Il habitait Haguenau et avait été décoré par le REF-Union au titre de son ancienneté comme inscrit à l'association.

Enfin, le 25 décembre, Jean-Philippe CLAUDE, F6FSQ, après une longue et pénible maladie a rejoint ce que nous espérons être un monde meilleur à l'âge de 59 ans. Personne n'oubliera sa passion pour la CW et son amour de la moto !

Pour lui, et pour tous ceux qui sont dans la peine et qui ont été éprouvés cette année, je demande une minute de silence.....

En ce qui concerne les nouvelles licences, pas grand-chose à se mettre sous la dent ! Pascal SAPIN a passé et réussi l'examen en 2013 et a obtenu, en janvier 2014, l'indicatif F4HGQ. Félicitations à ce nouveau membre de la communauté radioamateur et longue activité à Pascal. Bien entendu, il faudra, comme je le dis chaque année, faire porter notre effort sur la recherche et la formation de nouveaux Oms afin de pérenniser notre activité ! C'est là le travail de tous et toutes les bonnes idées, à ce sujet, sont les bienvenues. Vous pouvez compter, comme d'habitude, sur

l'aide de Wilfried, F5VAK, qui se fera un plaisir de répondre aux questions de ceux qui envisagent d'obtenir la licence et de se lancer dans le grand bain de la radio !

Au niveau national, la mutation du REF-Union en REF s'est achevée en novembre par l'élection de la première équipe du REF renouvelé : seul neuf candidats se sont présentés : c'est bien peu même si cela peut s'expliquer par le fait que le C.A. élu est transitoire, la prochaine assemblée générale ayant lieu en mai 2014. le 67 ne compte-t-il pas de radioamateurs prêts à faire vivre notre association nationale ! Dans la même lignée, je souhaiterais vivement qu'enfin nous nous propositions pour organiser l'assemblée générale du REF : 1979, c'est déjà bien loin !

Le 14 avril, nous tenions notre assemblée générale à Strasbourg. Petite participation, c'est dommage !

Le 12 mai, nous avons organisé notre barbecue annuel : toujours une bonne ambiance, et il a fait beau ! D'autres soirées gastronomiques impromptues sont proposées en été ! tenez-vous au courant et pointez-vous quand vous entendez parler de tarte flambée !

Le 15 décembre, nous nous sommes retrouvés pour le traditionnel « pot de Noël » préparé avec toujours autant d'enthousiasme par nos amis cuisiniers !

Sur le plan de l'activité radioamateur, l'événement marquant a été, en 2013, l'autorisation d'émettre sur la bande des 50 MHz. Nous l'attendions depuis fort longtemps et elle est en fin venue le 07 mars ! Cela a incontestablement stimulé le trafic : j'ai dénombré 31 stations pouvant émettre et je suis certainement en-dessous de la réalité. De nombreux Oms se sont mis à la constructions, soit de transverters, soit, surtout, d'antennes ! La saison n'a pas été mauvaise sur ce plan, les propagations d'été en sporadique E se sont poursuivies jusqu'à la fin du mois d'août, des ouvertures en TEP ont été signalées en novembre vers l'Afrique du Sud. Quant on dit qu'il n'y a rien à faire dans le monde de la radio !!! Soulignons, une fois de plus, le rôle essentiel du REF-Union dans l'obtention de cette autorisation : il est la courroie de transmission obligée entre les radioamateurs et l'administration et c'est grâce à la qualité des dossiers réalisés par les spécialistes qui y travaillent que les choses peuvent avancer. Une autorisation de trafiquer sur la bande des 600 mètres, entre 472 et 479 KHz est sur les rails.

Le dossier du numérique doit également avancer !

F6KQV n'a pas participé au jamboré sur les ondes (JOTA) qui a eu lieu les 19 et 20 octobre 2013, mais plusieurs membres de F5KAV étaient bien présents : de jeunes scouts ont été initiés à l'activité radioamateur, espérons que cette prise de contact les incitera à revenir nous rencontrer plus tard !

Comme nous l'avions annoncé en 2012, nous avons participé, pour la première fois à la Fête de la Science qui s'est tenue du 11 au 13 octobre au Palais Universitaire de Strasbourg. Je remercie ici tous ceux qui ont contribué au travail de préparation qui s'est déroulé de mai à octobre 2013. Trois réunions ont eu lieu au radioclub pour mettre en place toute l'organisation et nous étions présents aux rencontres de préparation avec le coordonnateur des projets Saïd HASNAOUI que nous remercions pour sa grande amabilité et tous les efforts qu'il a faits pour rendre possible la réalisation de notre projet auquel il s'est manifestement fort intéressé.

Trois activités étaient proposées aux visiteurs : le trafic en HF, des expériences de transmission de signaux en SHF et des manipulations de montage et de construction de petit matériel. Le succès a été au rendez-vous, et F1CLQ, F4GSW, F4HDO, F5BU, F5BLD, F5LGF, F5MDW, F5VAK, F6AQB, F6DCD qui ont mis « la main à la pâte » ne l'ont pas regretté.

C'est bien entendu une opération à renouveler en 2014 en tenant compte des enseignements tirés de cette première expérience..

Comme d'habitude, et croyez que je le regrette, nous n'avons pas participé à la partie CW de la Coupe du REF, faute de « combattants ». Il reste pourtant des graphistes dans notre association !

Les 23 et 24 février, nous étions sur le pont à l'occasion de la partie SSB de la coupe du REF. Compte tenu de la bonne propagation, 990 QSOs ont été réalisés et beaucoup de multiples sur les bandes supérieures. Ont contribué à la bonne marche des choses : F0GRC, F0GWC, F1OET, F4GSW, F5LGF, F5NWY, F5TZY, F6AQB, F6IRS.

Les 02 et 03 mars, F1OET et F5NWY ont épaulé F1ULQ et F5PPG au siège du radioclub F6KFH à Rimling. Excellente propagation, 525 QSOs en VHF avec l'indicatif spécial TM57M.

Il en a été de même pour le contest de printemps les 04 et 05 mai 2013, mais l'équipe était renforcée. Pour le 57 : F1NGP Yann, F1ULQ Jean-Luc, F4DHQ Sophie, F5ONL Walter F5PPG Michel F6CUC Henri, F6HOK Michel. Pour le 67 : F1OET et F5NWY. En juin, les 01 et 02, retour au Champ-du-Feu en compagnie de : F0EUY, F1OET, F5AEG, F5NWY, F6DCD.

Les 03 et 04 août 2013, contest d'été au Champ-Du-Feu, avec la participation de F0EUY, F1OET F6IRS et notre ami Jean-Louis, F5OCL, du département 68.

Les 07 et 08 septembre, contest IARU VHF au Champ-du-Feu grâce à F1OET, F5NWY, F8ZW.

Et pour le contest IARU UHF, les 05 et 06 octobre, Bruno, seul à la suite de l'indisponibilité des autres Oms du 67, s'est rendu à Rimling au radioclub F6KFH où Jean-Luc, F1ULQ avait fort bien organisé ce contest, avec pour indicatif, TM9A.

Souignons également l'activité du radioclub du 44e régiment de transmission de Mutzig F5KBB ainsi que celle de F4KIU, le radioclub de l'Abri à Hatten.

Comme tous les ans, F1MK, F1CLQ, F5BLD, F6DCD, F8PUH, les amateurs d'hyperfréquences, se sont rendus dans les Hautes-Vosges afin de trafiquer en 10, 24 et 47 GHz. Malheureusement, la météo, comme déjà l'an passé, a contrarié les projets des Oms et, seule la journée de réflexion sur le Mont-Blanc a procuré des satisfactions aux participants puisque plusieurs stations de la région parisienne ont pu être contactées. La sortie au Dabo, fort venteuse, s'est même soldée par la casse d'une partie du matériel qui a finalement pu être remis en état. C'est d'autant plus méritoire de se déplacer !

Notons également le trafic régulier de Denis F6DCD qui, à force de méthode et de patience, parvient, régulièrement, à améliorer ses scores d'une année sur l'autre ! un exemple à suivre qui prouve que, sans mettre en œuvre des moyens énormes, on peut fort bien obtenir des résultats excellents ! Faites comme lui et vous verrez que ça marche !

Les autres radioclubs du département continuent à proposer, soit des cours de CW, soit des projets de bricolage qui ne peuvent que stimuler l'esprit créatif qui nous caractérise.

Les réunions du mercredi soir, au radioclub F6KQV, siège de notre association, connaissent toujours le même succès. On y parle bien sûr de télévision puisque plusieurs membres du REF67 en sont passionnés ! mais pas seulement ! On discute de l'organisation des futurs contests, on améliore sans cesse le radioclub (voyez, à ce sujet, ce que Bruno a réalisé afin de rendre plus ergonomique et fonctionnel le plan de travail de la salle de trafic). Remercions tous ceux qui font

tout pour le maintenir en état et comme l'année passée, je vous incite à venir plus nombreux lors des opérations de nettoyage ! c'est essentiel pour tous ! Si vous ne vous sentez pas une âme de nettoyeurs, venez au moins pour la convivialité !

L'avant-dernier dimanche du mois, sauf en hiver et en juillet-août, nous avons proposé les exposés mensuels suivants :

Mars : F1MK Linéarisation des amplificateurs de puissance

Avril : F6GXL Les chaudières à pellets

Juin : F4HDO La station Concordia en Antartique

Septembre : F1TZV Hamnet

Octobre : F5OAN Vidéo sur le trans-sibérien

Novembre : F6GXL La bourse

Vous vous apercevez que plusieurs de ces exposés ont peu de rapport avec notre hobby, voire parfois aucun ! Loin de moi l'idée de décourager qui que ce soit lorsqu'il souhaite nous présenter un sujet, mais le domaine radioamateur est si vaste ! Les différents canaux de communication du REF67 continuent à bien fonctionner :

Le QSO du vendredi soir dépasse souvent une heure, les participants sont nombreux et font naître des discussions intéressantes.

Comme je le dis chaque année, manifestez-vous pour nous dire un petit bonjour et, si vous le souhaitez, proposez-nous des améliorations.

Nous passerons, en 2014, la barre des 2500 QSOs départementaux sur 144 MHz. C'est pas mal, non !

Le QSO du dimanche matin sur 80 mètres attire toujours un nombre important de participants, tant de la région que de l'extérieur. Merci à Roger F6ABK de le faire vivre !

Sur 28 MHz, le QSO a eu lieu très irrégulièrement et, souvent, avec un nombre très faible de participants. Il me semble qu'il faut songer à le remplacer. Je pense à un QSO sur 50 MHz, qui n'aurait par forcément lieu le dimanche matin. Faites-nous des propositions à ce sujet, nous les accueillerons avec plaisir !

Le Liaison 67 est paru, comme chaque année, trois fois en 2013. Alimentez Bruno en articles afin de faire vivre cette revue qui compte déjà un nombre respectable d'années !

Les Oms du 67 continuent à envoyer des articles pour la revue RADIOREF.

En mars :

Voyage autour du monde par Christian F5LGF.

« big alim, le retour » par Jean-Matthieu F5RCT.

En juillet :

Linéarisation des amplis HF par Jean-Marie F1MK.

En octobre :

Réunion HAMNET 67 par Jean-Luc F1ULQ et Charles F1TZV.

Squirrely, transverter portable 2 m USB/LSB/CW par Jean-Matthieu STRICKER F5RCT

Nicolas F4EGX et Fabrice F4AVI, première partie.

En novembre :

Milliwattmètre RF/ et ou « sniffer » par Jean-Paul F5BU.

Squirrely seconde partie par Jean-Matthieu, Nicolas et Fabrice.

En décembre :

Chasseurs de DX par Christian F5LGF.

L'union fait la force par Bruno F5NWX et Jean-Luc F1ULQ.

Squirrely troisième partie par Jean-Matthieu Nicolas et Fabrice.

Cela fait 10 articles, et surtout, les auteurs se diversifient ! Il ne reste plus, si l'on peut dire, qu'à continuer !

La liste de discussion du REF67 reste un moyen d'échanges privilégié : utilisez-la dès que vous avez des demandes de matériel à formuler et des questions à poser. Elle vous apportera rapidement toutes les informations concernant la vie de l'association. Pour ceux qui n'y sont pas encore inscrits, faites-le rapidement, vous ne le regretterez pas !

Le site du REF67 est toujours mis à jour « en temps réel » par Bruno. Quelques nouvelles rubriques sont apparues comme celle signalant l'entassement de QSLs dans les casiers du radioclub ! Après chaque événement important, le site est remis à jour ce qui permet à tous de savoir ce qui se passe dans notre association ! cela est essentiel car cela manifeste, en dehors du monde radioamateur aussi, notre vitalité ! Merci à Bruno pour son travail et ses photos !

Le C.A. du REF67 s'est réuni, en 2013, le 13 janvier, le 20 février, le 22 mai et le 27 novembre. Les participants sont toujours ponctuels et assidus. Les affaires sont traitées rapidement et les projets sont soumis aux membres du C.A. qui peut ainsi les valider. Si une décision doit être prise sans attendre une réunion de C.A., le radioclub est là le mercredi soir et le courriel permet de nous contacter.

Comme je le dis depuis plusieurs années, nous sommes toujours les 8 mêmes membres du bureau depuis pas mal de temps. Venez nous seconder et, pourquoi pas, prendre la relève ! Pensez-y sérieusement et faites acte de candidature.

Je me suis rendu en avril à l'Assemblée générale du REF-Union à tours et, en novembre, à l'assemblée générale du nouveau REF. J'ai pu constater le bon fonctionnement de l'association avec laquelle nos rapports vont changer puisque le président départemental ne sera plus automatiquement le représentant de l'association au REF-Union. Nos statuts vont devoir évoluer et les fédérations régionales devront être dissoutes. Pour connaître le fonctionnement du REF, rien de mieux que de m'accompagner à une A.G. ou à un CCPD. Vous pouvez également me remplacer, je ne suis pas indispensable !

Richard, F5LLZ, continue à recevoir et à envoyer les QSLs de nos membres. Il en a reçus 13,5 kgs et envoyés 28,5 kgs.

En 2012, il avait reçu 17 kgs100, et envoyé 33 kgs100. Cette baisse peut s'expliquer par le fait qu'un nombre croissant d'amateurs échangent leurs cartes par des moyens électroniques, et Richard ne se plaindra certainement pas de la diminution de son travail, d'autant plus qu'il s'est aimablement proposé pour remplir les cartes que je reçois suite à mes deux périodes de trafic au Sénégal. Nous continuons, lors de nos déplacements à Tours, d'apporter au REF et de rapporter au REF67 les QSLs ce qui diminue un peu les frais postaux.

Et voilà ! nous sommes arrivés au terme de ce rapport qui essaie de retracer le plus fidèlement possible la vie de notre association. Lisez-le attentivement et, dès que vous l'aurez reçu par le moyen de la revue Liaison 67, faites-moi part de vos remarques, j'en prendrai note ce qui permettra de gagner du temps lors de l'assemblée générale au cours de laquelle, je vous le rappelle, nous devons nous occuper des statuts de notre association.

Merci de m'avoir lu jusqu'au bout,

Pour le C.A.  
Jean-Claude F6IRS

# REF 67

## **Association des Radioamateurs du Bas-Rhin**

Siège social : 118, Chemin du Grossröethig - 67200 STRASBOURG

### **STATUTS**

#### **I. De l'Association et de son but.**

##### Article 01

L'Association a pour nom : " REF 67 ".

Son siège social est fixé au 118, chemin du Grossröethig – 67200 STRASBOURG MONTAGNE-VERTE.

Elle est régie par la loi locale, ainsi que par les présents statuts et est inscrite au registre des Associations du Greffe du Tribunal d'Instance de Strasbourg

##### Article 02

L'Association REF67 a pour objet :

D'assurer la représentation, la promotion et la défense du radio amateurisme au niveau du département du Bas-Rhin.

De développer au mieux sur le territoire du Bas-Rhin les activités des radioamateurs, et ce, en conformité avec les présents statuts.

D'organiser toute réunion, ou autre activité, pouvant contribuer à entretenir et à resserrer au mieux les liens unissant les radioamateurs.

De coordonner les activités des radioamateurs du département.

D'assurer le lien avec l'association nationale représentative des radioamateurs.

##### Article 03

L'Association respecte les convictions religieuses et politiques de ses membres et s'interdit toute discussions et action d'ordre politique ou religieux.

#### **II. De la composition de l'Association.**

##### Article 04

Cette association sans but lucratif regroupe les Radioamateurs : Emetteurs ou écouteurs et toutes personnes intéressées par les ondes et la radioélectricité, sans distinction de race, d'opinion ou de confession, dans le but de développer et de promouvoir les techniques de la radio et de l'électronique amateur.

L'association REF67 comprend :

Les membres du département du Bas-Rhin ainsi que ceux qui auront demandé à lui être rattachés hormis ceux qui auront demandé à être rattachés à un autre département.

Des membres adhérents, d'honneurs et bienfaiteurs.

Sont membres adhérents, les membres cotisants au REF 67.

Sont membres d'Honneur, les membres proposés par le Conseil d'Administration (CA), en raison de services éminents rendus à la cause du radioamateurisme. Les propositions sont ratifiées en Assemblée Générale (A.G.).

Sont membres bienfaiteurs, les personnes qui ont fait un ou plusieurs dons significatifs à l'association. Ce titre sera décerné en assemblée générale.

Sont membres adhérents avec demi-cotisation, les conjoints et enfants d'un membre adhérent cotisant domicilié à la même adresse.

### **III. De l'admission.**

#### Article 05

L'association REF67 admet à tout moment de nouveaux adhérents, sous réserve d'acceptation des statuts et du paiement d'une cotisation annuelle fixée chaque année lors de l'AG

Tout nouveau membre reçoit, au moment de l'admission, un exemplaire des présents statuts.

Les services assurés aux différents types de membres sont définis par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration peut, sans avoir à motiver sa décision, refuser l'adhésion au REF 67 d'un nouveau membre. Dans ce cas sa cotisation lui est retournée.

#### Article 06

La radiation des membres adhérents est prononcée pour refus de paiement de la cotisation annuelle pendant un délai d'un an, après avertissement par voie de circulaire, ou pour faits graves portant préjudice à l'association.

Les membres qui auront été radiés par le Conseil d'Administration pour motif grave disposent de quinze jours après avoir été mis en demeure par lettre recommandée pour fournir leurs explications soit écrites soit orales. Le délai court à compter de la première présentation au domicile du destinataire. Faute de réponse de l'intéressé dans les délais impartis, la décision est entérinée.

Article 07

Tout membre qui, pour quelque raison que ce soit, cesse de faire partie de l'Association n'a droit à aucun remboursement ni indemnité.

**IV. De l'administration.**

Article 08

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration (CA) composé d'au moins 6 membres Les membres du Conseil d'Administration doivent avoir atteint la majorité.

Et être membres du REF67.

Article 09

Le Conseil d'Administration, renouvelable annuellement, est élu par l'Assemblée Générale, au scrutin secret, selon les modalités fixées par le CA et précisées sur la convocation.

L'ensemble des membres élus, constituant le CA, élit son bureau en choisissant parmi-eux, le président, le Vice-Président, le Secrétaire et le Trésorier.

Les décisions du CA sont prises à la majorité simple, en cas d'égalité des voix, celle du Président est prépondérante.

Les délibérations du CA sont consignées sur le registre spécial de l'Association et signées par le Président et le Secrétaire.

Article 10

Le Président est l'organe et le représentant judiciaire et extrajudiciaire de l'Association.

Il convoque les membres du CA quand il le juge nécessaire et au minimum une fois par trimestre.

**V. Des Assemblées Générales.**

Article 11

Une Assemblée Générale de tous les membres a lieu chaque année à une date fixée par le CA et portée à la connaissance des membres au moins 30 jours à l'avance.

Tous les membres sont tenus moralement de participer à l'AG. En cas d'empêchement, ils peuvent donner pouvoir par écrit à un membre participant à l'AG, ce pouvoir n'étant pas valable pour l'élection au Conseil d'Administration. Pour l'élection au conseil d'administration, le vote par correspondance est accepté.

Les membres de moins de 18 ans peuvent participer à l'AG avec droit de vote.

Pour l'AG, les membres adhérents au REF 67 seront prévenus au moins 15 jours à l'avance du jour, heure et lieu de réunion par convocation individuelle adressée par écrit, courrier postal ou courriel.

La convocation indique l'ordre du jour.

#### Article 12

Seules peuvent donner lieu à discussion suivie de décision par vote de l'AG, les questions figurant à l'ordre du jour.

Les décisions sont prises à la majorité des voix, celle du Président étant prépondérante.

Pour les votes, à l'exclusion de celui pour le CA, chaque participant à l'AG dispose de sa propre voix et, le cas échéant, de celles correspondant aux pouvoirs qui lui ont été remis. Chaque membre ne pourra détenir plus de trois pouvoirs.

Toute question dont l'inscription est demandée à l'ordre du jour, doit être adressée, par écrit, à un membre du C.A., au moins 15 jours avant la date fixée pour l'AG.

#### Article 13

Le rapport moral, le rapport financier et le projet de budget élaborés par le CA, doivent être soumis à l'AG pour approbation.

Le rapport financier, présenté en A.G, doit faire mention du remboursement des frais de mission, de déplacement ou de représentation payés à des membres de l'Association.

#### Article 14

Les délibérations de l'AG sont inscrites sur le registre spécial de l'Association et signées du Président et du Secrétaire.

### **VI. Des Assemblées Extraordinaires.**

#### Article 15

En cas de nécessité, le Président peut, avec l'assentiment du CA, convoquer la réunion d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Une telle Assemblée doit également être convoquée dans les 30 jours, par le Président, sur demande motivée de la majorité du CA ou d'un tiers au moins des membres de l'Association.

#### Article 16

Le Président est tenu de prévenir les membres, par convocation individuelle adressée par écrit pour les adhérents du REF 67, des dates, heure et lieu de l'Assemblée Générale extraordinaire et ce, au moins 30 jours avant la date fixée. La convocation indique l'ordre du jour.

Article 17

En cas de vacance de la Présidence, le Vice-Président, ou à défaut le doyen d'âge du CA, devra convoquer une A.G. extraordinaire dans les 2 mois. Le Vice-Président ou le doyen d'âge assurera l'intérim et deviendra le représentant légal de l'Association.

L'AG extraordinaire procédera à l'élection d'un nouveau Bureau qui restera en fonction jusqu'à l'AG ordinaire. Celle-ci sera convoquée dans les conditions prévues au titre V, l'élection complète ayant lieu conformément au titre IV des présents statuts.

**VII. Ressources de l'association.**

Article 18

Elles se compose :

Des cotisations payées par les membres pour participer aux activités de l'association, sauf éventuellement les membres d'Honneur.

Des sommes versées par le REF.

Des ressources créées à titre exceptionnel par des subventions.

Des dons de toute nature en faveur de l'association REF67.

De toutes autres ressources autorisées par la loi.

Des revenus du patrimoine.

Le montant de la cotisation est fixé annuellement en A.G.

Article 19

Les fonds sont employés à assurer le fonctionnement de l'Association. Les membres du CA ne peuvent recevoir aucune rétribution en raison de leur fonction. Les membres rétribués ou indemnisés ne peuvent assister aux séances du CA et de l'AG qu'avec voix consultative.

L'association peut rembourser les frais de déplacement ou de mission après accord du C.A.

**VIII. De la dissolution.**

Article 20

L'A.G. extraordinaire, appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre au moins la moitié plus un des membres en exercice.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'AG extraordinaire est convoquée à nouveau entre le 14ème et le 30ème jour suivant la précédente, et cette fois elle peut délibérer valablement, quel que soit le nombre de membres présents.

La décision doit être prise à la majorité absolue des membres présents.

Article 21

En cas de dissolution, l'Assemblée désigne un commissaire chargé de la liquidation des biens de l'association REF67.

L'actif de liquidation, s'il existe, est attribué au REF ou à une autre association poursuivant le même but et ne pourra en aucun cas être partagé entre les membres.

**IX. Des dispositions générales.**

Article 22

Le siège social de l'Association peut être fixé en tout lieu du département par décision de l'AG sur proposition du Président.

Article 23

Les présents statuts peuvent être modifiés en A.G, sur proposition du CA. Ou sur requête du tiers des membres, faite au moins 30 jours avant la date de l'AG.

Article 24

Le Président est tenu de faire connaître au Tribunal, dans les trois mois, tous les changements survenus dans l'administration de l'Association.

Article 25

Le paiement de la cotisation implique l'acceptation sans réserve des présents statuts.

**Statuts modifiés en Assemblée Générale en date du 06 avril 2014**

Le Secrétaire

Le Président

## AGENDA 2014

### MARS

- 1 - 2 : ARRL DX en SSB - National THF
- 2 : AGCW YL Party en CW
- 8 - 9 : National TVA
- 9 : AGCW QRP contest en CW
- 23 : [Réunion mensuelle au Radio Club à 10 heures](#) :  
Sujet : exposé sur les SDR par F6BZG et F6DCD
- 23 : Journées d'activités en hyper - bande 1296 et au-dessus.

### AVRIL

- 6 : UBA SPRING en CW
- 6 : SARL 80m QSO Party
- 6 : **AG du REF67 à 9h30  
au Restaurant «à l'Arbre vert» à Kirchheim.**
- 5 - 6 : SP DX en SSB/CW
- 12 - 13 : JA en 14, 21, 28 MHz en CW
- 26 - 27 : Helvetia Contest en CW / SSB  
Journées d'activités en hyper - bande 1296 et au-dessus.

### MAI

- 1 : AGCW dl qrp en CW
- 3 - 4 : ARI contest en SSB/CW - Concours du Printemps
- 10 - 11 : A VOLTA dx en RTTY
- 18 : [Réunion mensuelle au Radio Club à 10 heures](#) :  
Sujet : découpage administratif de la Russie avec tous ses préfixes - F5LGF
- 18 : **Journée barbecue au radioclub du REF67**
- 17 - 18 : King of Spain en CW

### JUIN

- 7 - 8 : Contest VHF - UHF Championnat de France THF.
- 7 - 8 : WW South América en CW
- 14 - 15 : Championnat de France TVA
- 21 - 22 : All Asian en CW - RSGB 1.8 Mhz en CW - Fielday Région 1
- 23 : [Réunion mensuelle à 10 heures](#)  
Sujet : en attente

### JUILLET

- 6 : Canada Day en CW / SSB
- 5 - 6 : YV en SSB
- 5 - 6 : Rallye des Points Hauts
- 19 - 20 : AGCW DL en CW / SSB - Bol d'Or des QRP
- 20 : [Réunion mensuelle à 10 heures](#)  
Pas de causerie technique en raison des vacances.
- 26 - 27 : YV en CW

### ATTENTION !

*Les sujets de réunion de fin de mois étant définis, il peut y avoir quelques changements de dernière minute. Veuillez écouter le qso vhf du vendredi soir sur 145.400 MHz pour connaître le sujet en remplacement.*



# REF67

118, Chemin du Grossröethig  
67200 STRASBOURG Montagne-Verte



## REUNIONS HEBDOMADAIRES

### LE MERCREDI SOIR AU RC DE STRASBOURG

De 19 heures à 20 heures : cours de CW (suspendu momentanément)  
De 20 heures à 22 heures : Préparation à la licence Radioamateur - Animateur : **F5VAK**

#### PERMANENCES AU RADIO-CLUB du REF67

Le mercredi soir à partir de 20 heures  
Rencontre amicale des OM's du REF 67

**SITE DU REF67** : [www.ref67.fr](http://www.ref67.fr)

#### F5KAV

Réunion tous les 2<sup>e</sup> dimanche du mois  
à 9h30 à l'école de WALBOURG  
Permanence quasiment tous les dimanches  
matin au RC de Walbourg. Pour plus de détails,  
consultez l'agenda sur le site web [www.f5kav.org](http://www.f5kav.org)

#### F6KPM

Réunion tous les 3<sup>e</sup> mercredi du mois à 20h00  
à la salle polyvalente de FROESCHWILLER

#### F6KQV

### REUNION MENSUELLE L'AVANT-DERNIER DIMANCHE DU MOIS

De 10 heures à 12 heures : Communications du  
Président et causerie technique

#### F5KBB

Les dimanche matins à la demande de 9h00 à  
12h00 (*sauf en cas de réunion mensuel au REF67*).  
Le RC F5KBB organise **tous les jeudis soirs** en plus  
**des cours du mardi soir** à +/- 20h45 un **qso cw sur**  
**144.067** pour les jeunes télégraphistes et qui ensuite  
est ouvert à tous et à toutes !!!  
Les reports par mail à [f5kbb44rt@gmail.com](mailto:f5kbb44rt@gmail.com)  
sont les bienvenus.

### QSO DE SECTION

Le vendredi soir à 20 heures sur 145,400 MHz en FM  
Le dimanche matin à 9h30 sur 3,618 MHz en essai +/- QRM en BLU  
et à 10 heures sur 28,900 MHz +/- QRM en BLU  
Le premier jeudi du mois à 20 heures sur 145,6125 en FM QSO ADRASEC

#### Relais du Valsberg : **F5ZAU**

145,612.5 MHz  
shift (- 600 KHz)

#### Relais de Wissembourg : **F5ZCQ**

145,725 MHz  
shift (- 600 KHz)

#### Relais UHF des Vosges du Nord : **F5ZUK**

432.8375 MHz  
shift (- 1,6 MHz)

Intercom : infos sur  
[www.f5kav.org](http://www.f5kav.org)

Digi APRS **F5ZEE** :  
144.800 MHz

#### Relais cross-band : **F1ZUV**

144.750 MHz  
439.750 MHz  
TCS : 67 Hz en UHF

#### Relais TVA Champ du Feu : **F5ZEW**

Vidéo in :  
primaire 2373 MHz  
secondaire 2411 MHz

Out : 1270 MHz  
DVB-s - SR2000  
Son In : 431,875 MHz  
DTMF «B» -  
VPID=32 - APID=33  
PCR\_PID=32

#### Relais de Strasbourg : **F5ZAV**

In : 431,825MHz  
shift (+1.6 MHz)  
(1750 Hz ou  
TCS : 67 Hz)  
Out : 430,225 MHz

#### Relais cross-band : **F5ZAW**

145,2125 MHz  
433,425 MHz

#### Relais TVA du Bischenberg : **F5ZUY**

Vidéo in :  
TS1 : 2395 MHz  
TS2 : 2330 MHz  
analogiques  
TS3 : 437MHz  
DVB-s numérique  
Out : 1290MHz  
SR 6000 - FEC 2/3  
TS1 : VPID=48  
APID=49  
PCR\_PID=48  
TS2 : VPID=64  
APID=65  
PCR\_PID=64  
TS3 : VPID=32  
APID=33  
PCR\_PID=32

Entrée son :  
144.750 MHz  
Télécommande :  
DTMF "123"

#### Relais TVA Strasbourg : **F5ZSM**

Vidéo in :  
primaire 2358 MHz  
analogique

Entrée n°2 :  
retour Champ du Feu  
1270 MHz numérique  
VPID dynamique

Sortie : 2308 MHz  
numérique  
VPID=256 - APID=257  
PCR\_PID=256 (en projet)

et le son sur  
431,925 MHz (en projet)

#### Relais de la Vallée de la Bruche : **F1ZDD**

In : 145,2625 MHz  
Out : 434,2625 MHz  
TCS : 67 Hz en UHF

DÉPANNAGE DES ÉQUIPEMENTS RADIO TOUTES MARQUES  
... ACCESSOIRES - CÂBLES - CONNECTIQUE - ETC.

**DU MATÉRIEL HAUT DE GAMME...  
AU PORTATIF**



MANIPULATEURS  
SCHURR



  
**ICOM**



**KENWOOD**

  
**BATIMA**  
**ELECTRONIC**



**YAESU**

**NOUS ÉQUIPONS AUSSI  
LES PROFESSIONNELS,  
LES GRANDS COMPTES,  
LES ADMINISTRATIONS**



**TÉLÉPHONEZ !!!**  
**NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION  
POUR RÉPONDRE À  
TOUTES VOS QUESTIONS**

Tél. :

**03 88 78 00 12**

Fax :

**03 88 76 17 97**

[www.batima-electronic.com](http://www.batima-electronic.com)  
[info@batima-electronic.com](mailto:info@batima-electronic.com)

**BATIMA ELECTRONIC**

120, rue du Maréchal Foch  
F 67380 LINGOLSHEIM (STRASBOURG)